

ARRETE N° 20/2016

2 03 82 50 17 75 Fax: 03 82 55 06 73

portant interdiction de stationner : Sur la D255C « Rue de la Sapinière » à hauteur des containers papier et verre à Fréching, chaussée rétrécie et vitesse limitée à 30km/h du 05/09 et ce jusqu'au 30/09/2016.

Le Maire de la commune de KERLING-LES-SIERCK

VU les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du code général des collectivités territoriales;

VU la demande de la société SOGEA Est 54840 VELAINE-en-HAYE mandatée par la CC3F;

CONSIDERANT qu'en raison des travaux de pose de containers enterrés, il sera interdit de stationner tout le long de la « rue de la Sapinière à hauteur des containers papier et verre» à Fréching à compter du 5 septembre et ce jusqu'au 30 septembre 2016, ceci pour assurer les travaux et préserver la sécurité des riverains comme celle des usagers.

ARRETE

- Article 1 Le stationnement des véhicules de toutes catégories sera interdite le long de la D2555C « rue de la Sapinière » à hauteur des containers papier et verre à Fréching, la chaussée sera rétrécie et la vitesse limitée à 30km/h à partir du 05/09 et ce jusqu'au 30/09/2016.
- Il appartiendra à la société SOGEA Est 54840 VELAINE-en-HAYE de mettre en place les panneaux réglementaires indiquant les prescriptions visées à l'article 1.
- Article 3 Le Maire de la Commune ainsi que la Gendarmerie habilitée sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié dans la Commune et sur son site internet.
- Article 4 Une ampliation sera adressée à :
 - La société SOGEA Est ZI Parc de Haye Allée des Epicéas 54840 VELAINE-en-HAYE
 - Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Rettel

Fait à KERLING-LES-SIEDCK, le 02/09/2016

Le Maire Jean-Michel HRTZ

(Mos